

Direction Technique Nationale  
Peggy IMAHO  
Assistante chargée des Disciplines Associées  
Tél: 01 41 17 44 92 7  
E-mail: [pimaho@ffkarate.fr](mailto:pimaho@ffkarate.fr)

La Direction Technique Nationale

A

L'ensemble des Clubs Arts Martiaux Vietnamiens

Montrouge le mercredi 2 décembre 2014

Objet: organisation de la Coupe de France zone sud

Mesdames, Messieurs, les Présidents  
Mesdames, Messieurs, les Professeurs,

La Coupe de France zone sud « technique et combat » des Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels se déroulera du samedi 17 au dimanche 18 Janvier 2015 au complexe sportif l'Arténium situé au 4 Parc de l'Artière 63122 CEYRAT

- Samedi 17 Janvier 2015 à 13h00 pour l'épreuve technique
- Dimanche 18 Janvier 2015 de 9h45 à 18h00 pour l'épreuve combat
  - ✓ Début des pesées 8h30

Les compétitrices et compétiteurs participant au volet combat sont vivement invités à se peser dès le samedi 17 Janvier entre 14h30 et 17h30 afin d'être dispensés de la pesée du dimanche. Ils seront donc attendus que pour l'ouverture de la compétition.

Nous vous informons que cette compétition est qualificative pour les Championnats de France « technique et combat » (AMVT) qui se tiendront du samedi 14 au dimanche 15 mars 2015.

Il est rappelé qu'aucune procédure d'inscription directe aux **Championnats de France** ne sera mise en œuvre puisque seules les Championnes et Champions en titre, les équipes qualifiées d'office, les hors quotas validés par la Direction Technique Nationale et les compétitrices/compétiteurs qualifié(e)s à l'issue des Coupes de France (zone nord et zone sud) seront convoqué(e)s.

Chacune des deux Coupes de France Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels donnera lieu à la qualification de 17 compétitrices et compétiteurs au maximum par catégorie.

Les thèmes de la Coupe de France AMVT zone sud sont les suivants :

1. D'une part la Coupe de France AMVT Zone Sud « technique » qui débutera le samedi 17 Janvier 2015 à 13h00 précises.

Par catégorie seules 1 équipe Song Luyên et 1 équipe masculine Quyên synchronisé et 1 équipe féminine Quyên synchronisé par Club seront admises, sauf entente(s) sportive(s) entre clubs validée(s) par la fédération.

Dans la mesure du possible, les présentations techniques des compétiteurs issus d'un même club ne se succéderont pas immédiatement.

Une prestation de « provenance technique » différente sera donc intercalée.

2. La Coupe de France AMVT zone nord « combat » du dimanche 18 Janvier débutera à 9h45 précises.

Dans le même esprit qu'à l'alinéa 1, les compétiteurs issus d'un même club ne se rencontreront a priori pas lors du 1<sup>er</sup> combat d'une poule.

Aucun matériel ne sera fourni par la Fédération, les compétitrices et compétiteurs sont tenus d'être munis de la totalité des éléments de protection.

Les formulaires d'inscription devront être parvenus le dimanche 11 janvier 2015, délai de rigueur de préférence par voie électronique à [competitionamv@gmail.com](mailto:competitionamv@gmail.com) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées  
A l'attention de Peggy IMAHO  
Assistante chargée des Disciplines Associées  
39, rue Barbés  
92120 Montrouge

La version informatique (format excel) des inscriptions et les autres documents annexes sont téléchargeables à l'adresse suivante : [http://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2014/12/Cp\\_Fr\\_Tech\\_Zsud\\_AMVT\\_17012015\\_Annonce.pdf](http://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2014/12/Cp_Fr_Tech_Zsud_AMVT_17012015_Annonce.pdf)

3. La Coupe de France AMVT zone sud (technique et combat) est régie par le règlement d'Arbitrage applicable aux Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels saison 2014-2015

Les âges et années de naissance considérés lors de la détermination des catégories sont les suivants :

|  |                        |
|--|------------------------|
| Cadets masculins, féminins                     | nés en 1999 et 2000    |
| Juniors masculins, féminins                    | nés en 1997 et 1998    |
| Séniors masculins, féminins                    | nés entre 1996 et 1980 |
| Vétérans masculins, féminins de 35 ans et plus | nés en 1979 et avant   |

4. Tous les fanions, logos, kakémonos ou encore drapeaux représentatifs des clubs seront tolérés et pourront être mis en évidence dans la salle.

5. Equipement des combattants

Conformément à la réglementation en vigueur, l'équipement obligatoire tel que décrit dans le règlement d'arbitrage est à la charge du compétiteur. Le cahier des charges des protections est visible à l'adresse : <http://www.ffkarate.fr/>

Dans tous les cas, chaque club doit fournir une assistance logistique à ses combattants ; assistance visant notamment à optimiser le délai nécessaire à l'équipement (habillage/déshabillage).

A l'occasion de la Coupe de France AMVT de la zone nord technique et combat, ce délai ne saurait excéder 30 secondes à compter de la fin du combat précédent sous peine de pénalité.

Enfin, vous trouverez ci-après annexés au présent document :

- Rappel des conditions d'inscription
- L'autorisation parentale pour les mineurs
- Un listing d'inscriptions «combat » et un listing d'inscriptions tous thèmes « technique »
- Une liste suggestive d'hôtel à proximité du lieu de la compétition

Nous vous demandons de bien vouloir ces impératifs d'organisation afin de pouvoir réaliser la compétition dans les meilleures conditions.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Présidents et Professeurs, nos salutations distinguées.

Bruno ORBAN  
Responsable national Arts Martiaux  
Vietnamiens

### Conditions d'inscription

Sont admissibles les compétitrices et compétiteurs :

- 1) Titulaires d'au moins 2 licences dont la licence FFKDA de la saison 2014-2015 en cours.
- 2) Détenteurs du passeport fédéral FFKDA, nouvelle ou ancienne version (dans l'ancienne version sont apposés les 2 justificatifs de licence).
- 3) Certificat médical avec mention « apte à la pratique des Arts Martiaux Vietnamiens à la compétition » sur papier libre du médecin ou délivré sur le passeport sportif avec cachet du médecin traitant

NB : le passeport fédéral ancienne version est conçu pour accueillir les certificats médicaux d'aptitude et les autorisations parentales sur les mêmes pages que les vignettes autocollantes.

- 4) Les compétitrices et compétiteurs mineurs devront fournir une autorisation parentale
- 5) Tenue : les compétiteurs doivent porter la tenue officielle (Vo Phuc) conformément au règlement en vigueur.

Aucun dispositif d'inscription ne sera mis en place le jour même.

**Autorisation parentale pour les mineurs**

Je soussigné(e) .....

père / mère / tuteur (1)

Téléphone.....

**Autorise mon enfant**

Nom.....Prénom.....

Né(e) le :.....

A participer aux épreuves de la Coupe de France AMVT Zone Sud des 17 & 18 Janvier 2015  
qui aura lieu au gymnase l'Artenium situé au 4 parc de l'Artière 63122 CEYRAT

J'autorise les organisateurs à le/la faire évacuer vers le service hospitalier adéquat par les  
services de secours appropriés, si cela s'avérait nécessaire.

Veillez indiquer une autre personne à contacter en cas d'évacuation :

Nom :.....Prénom :.....

Tél :.....

Date :.....

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

.....

**Inscriptions aux épreuves individuelles**

**Quyên / Bai avec arme(s) / Combat**

**Les compétiteurs doivent impérativement être cadets , juniors, séniors vétérans**

|                    |  |   |
|--------------------|--|---|
| Nom du Club        |  | <b>Votre contact</b><br>Peggy Imaho: 01 41 17 44 92<br><a href="mailto:pimaho@ffkarate.fr">pimaho@ffkarate.fr</a> |
| Nom du Responsable |  |   |
| E-mail             |  |   |
| Téléphone          |  |   |

|    | Nom | Prénom | Sexe | Catégorie fédérale | Ceinture noire<br>FFK | Quyên | Bai<br>avec arme(s) | Poids<br>Si combat |
|----|-----|--------|------|--------------------|-----------------------|-------|---------------------|--------------------|
| 1  |     |        |      |                    |                       |       |                     |                    |
| 2  |     |        |      |                    |                       |       |                     |                    |
| 3  |     |        |      |                    |                       |       |                     |                    |
| 4  |     |        |      |                    |                       |       |                     |                    |
| 5  |     |        |      |                    |                       |       |                     |                    |
| 6  |     |        |      |                    |                       |       |                     |                    |
| 7  |     |        |      |                    |                       |       |                     |                    |
| 8  |     |        |      |                    |                       |       |                     |                    |
| 9  |     |        |      |                    |                       |       |                     |                    |
| 10 |     |        |      |                    |                       |       |                     |                    |

Inscriptions aux épreuves du Song Luyen  
(Combat simulé)

Les Compétiteurs doivent impérativement être Cadets - Juniors - Séniors - Vétérans

|   | Nom | Prénom | Ceinture Noire<br>FFK |
|---|-----|--------|-----------------------|
| 1 |     |        |                       |
| 2 |     |        |                       |

Votre contact  
Peggy Imaho 01.41.17.44.92  
[pimaho@ffkarate.fr](mailto:pimaho@ffkarate.fr)

**NOTA** : 1 seule équipe admise par Club sauf entente sportive

**Inscriptions aux épreuves du Quyen Dong Dien (Quyen Synchronisé)**

**Rappel** : le Quyen Dong Dien doit être effectué par une équipe non mixte de 3 pratiquants

**Votre contact**  
Peggy Imaho  
**01.41.17.44.92**  
**pimaho@ffkarate.fr**

**Les compétiteurs doivent impérativement être cadets, juniors, séniors, vétérans**

|   | Nom | Prénom | Ceinture Noire FFK |
|---|-----|--------|--------------------|
| 1 |     |        |                    |
| 2 |     |        |                    |
| 3 |     |        |                    |

**NOTA** : 1 seule équipe admise par Club sauf entente sportive

**ARTENIUM**  
4, Parc de l'Artière 63122 CEYRAT



### SUGGESTIONS DES HOTELS A PROXIMITE

- HOLLIDAY INNGARDEN COURT (centre ville) : 59 bd Fr. MITTERRAND Clermont-Fd  
Tél. 04.73.17.48.48
- KYRIAD BREZET : 30 rue Georges Besse - Clermont-Fd – Tél. 04.73.92.34.24
- Hôtel BALLADINS :18 bd Winston Churchill Clermont-Fd – Tél. 04.73.26.24.55
- KYRIAD CENTRE (centre Ville) : 51 rue Bonnabaud – Clermont-Fd – Tél. 04.73.93.59.69
- KYRIAD PRESTIGE (centre ville) : 25 av de la libération Clermont-Fd –  
Tél. 04.73.93.22.22
- Hôtel ARENA : 28 av Lavoisier – 63170 Aubière (zone des restaurants et cinémas de  
Clermont-Fd) - Tél. 04.73.15.17.17
- Hôtel IBIS Herbet : 1 Bd Jean MOULIN - Clermont-Ferrand - Tél. 04.73.90.46.46
- Hôtel IBIS Montferrand : Bd Ambroise BRUGIERE - Clermont-Ferrand  
Tél. 04.73.23.00.04
- ACE Hôtel: av. Ernest Cristal - Clermont-Ferrand – A75 sortie -1 La Pardieu - (zone des restaurants  
et cinémas de Clermont-Fd) Tél. 04.73.44.73.44
- Hôtel restaurant BALLADINS : 43 rue Boulanger ZI - Brézet - Clermont-Fd - Tél.  
04.73.91.81.34.
- Hôtel St André : 27 avenue de l'Union Soviétique 63000 Clermont-Fd – Tél : 04.73.91.40.40
- B&B Tél. 0 892 788 025,
- Hôtel Première Classe Tél. 0 892 707 051 ou 0 892 707 285,
- Formule 1 Tél. 0 891 705 224.